

pauvres colons ne doivent pas toucher aux argents du gouvernement, les riches n'en ont pas trop. Que pensez-vous de cela? (3)

1o. St-Aubert remonte en existence à 26 ans; sa population ex.cède même celle de St-Roch; 2o. St-Louise, à 25 ans; 3o. Ste-Perpétue, à 24 ans; 4o. St-Pamphile, à 22 ans; 5o. St-Cyrille, à 20 ans; 6o. St-Eugène, à 12 ans.

Ces paroisses progressent beaucoup et l'on voudrait qu'elles ne bénéficiassent pas des avantages des sociétés d'agriculture.

Le gouvernement pourrait-il avoir des privilégiés parmi ceux qu'il favorise par ses octrois aux sociétés d'agriculture? L'on redoute la concurrence, et puis que les prix échappent;—voilà la grande inquiétude à St-Jean Port-Joli. Il faudrait appliquer à cette localité un remède efficace, et votre journal qui est le journal du gouvernement a mission pour cela.

J'ai donc confiance, M. le Rédacteur, que les pauvres trouveront justice et que l'oppression cessera d'exercer ses effets ruineux sur eux. (4)

RÉPONSE.—1o. La loi permet de faire choisir par le conseil de comté un endroit convenable aux expositions de comté. Pour cela, il faut prendre certains procédés que la loi indique et que nous pourrions reproduire plus tard, si la chose est jugée utile. Le choix d'un endroit central, où se tiendront à l'avenir toutes les expositions de comté, est donc entre les mains des intéressés; et, comme tous les maires du comté sont appelés à voter, les vieilles paroisses et les nouvelles se trouvent sur le même pied, et tous peuvent obtenir justice.

2o. La loi permet d'élire un directeur dans la société d'agriculture pour chaque municipalité distincte. Evidemment, on suppose que le directeur choisi a des intérêts dans la municipalité qu'il représente. S'il en était autrement, il y aurait évidemment injustice.

3o. Les octrois aux sociétés d'agriculture notés par le législateur chaque année, sont au profit de tout le comté, c'est clair, et si les directeurs négligent sciemment les intérêts des localités plus pauvres, ils font une double et bien grande injustice.

4o. Bien que nous n'ayons pas mission de parler au nom du gouvernement, nous sommes bien persuadé que, s'il était consulté, il donnerait plutôt ses faveurs aux colons pauvres qu'aux paroisses riches.

Malheureusement, le remède est nullement entre nos mains, pour tout ce qui peut se faire de mal dans les sociétés d'agriculture. Celles-ci sont exclusivement du ressort du conseil d'agriculture, dont nous ne sommes pas membre et auquel nous n'avons eu absolument rien à voir jusqu'à présent.

On comprendra que nous publions les faits qui précèdent sous toute réserve et nous ne voulons nullement prendre fait et cause pour une partie plutôt qu'une autre.

Notre correspondant est en position de faire valoir ses affirmations que nous ne saurions nullement mettre en doute. Nos réponses sont donc données sans préjuger toute question de fait. Mais nous ne pouvons faire autrement que de regretter beaucoup l'état de chose qui nous est soumis et nous espérons que nos bons amis du comté de L'Islet ne manqueront pas de faire droit aux justes demandes qui pourraient leur être faites par les paroisses de l'intérieur, bien moins favorisées de la nature que le sont les magnifiques établissements du fleuve.

St Agapit de Beauvillage.—Rapport.

MONSIEUR,—Pour nous conformer à vos désirs, je prends la liberté de vous adresser le rapport des opérations de notre cercle agricole pendant l'année qui vient de se terminer. Un des premiers à l'œuvre, il marche toujours dans la voie du progrès. Les séances sont suivies avec intérêt par tous les membres qui se font un devoir d'y assister régulièrement.

Tous les membres lisent avec intérêt le journal d'agriculture, tous conservent la file de ce journal pour le consulter plus tard, lorsqu'une question agricole se présentera à la discussion. 50 membres reçoivent aussi la Gazette des Campagnes que l'administrateur veut bien nous adresser pour le moitié du prix de l'abonnement.

Plusieurs conférences ont été données par le Revd Messire Théo. Montminy; curé de cette paroisse; Le Dr A. Poliquin et le Notaire E. H. Tremblay ont aussi donné quelques conférences sur des sujets pratiques qui ont intéressé les membres de notre cercle, outre les conférences, nous avons eu plu-

sieurs discussions auxquelles tous les membres prenaient part. Tous nos cultivateurs admettent franchement qu'il faut changer notre mode de culture; tous se mettent à l'œuvre dans la mesure de leurs ressources.

Nous avons droit d'être fiers du succès de notre cercle qui promet beaucoup pour l'avenir.

La paroisse de St Agapit de Beauvillage ne compte à peine que douze années d'existence, elle est peu étendue et ne compte que 137 familles, presque toutes de cultivateurs qui ont défriché eux-mêmes la terre qu'ils cultivent; avec ces faibles moyens, vous pourrez juger des efforts des membres de notre cercle dans nos opérations que je viens de vous énumérer en quelques mots seulement.

N'oublions pas que la paroisse a été ravagée par le feu, qui a causé des dommages considérables à nos grains. De plus, sans la sécheresse, nous aurions une récolte de légumes bien plus considérable. Malgré tous ces revers, nos cultivateurs sont disposés à reprendre avec plus d'ardeur encore l'essai de la culture des légumes.

Tous les cultivateurs de la paroisse sont membres du cercle, 137 reçoivent le Journal d'agriculture.

Le cercle a fait l'achat de \$282 de graines. 776 arpents ont été semés en mil et en trèfle. Nous avons récolté 3898 minots de légumes.

Voilà, monsieur le Directeur, le succès obtenu par le cercle d'une toute petite paroisse; sans notre cercle, nous n'aurions pas semé de graines ni récolté de légumes.

Un membre du cercle, pour encourager la culture des légumes, a bien voulu accorder un prix de quatre piastres pour le plus beau champ de carottes; Prix, M. Charles Fréchette, mention honorable, MM. François Pâquet, Théodore Pâquet; Stanislas Bergeron, Octave Dulit et Dominique Béland.

A la dernière réunion il a été résolu qu'une souscription serait faite pour former des prix qui seront distribués à la prochaine exposition (paroissiale) que nous nous proposons de tenir l'automne prochain.

Votre obéissant serviteur,

OCT. MONTMINY Secrétaire.

St. Agapit de Beauvillage 23 Janvier 1882.

St-Eugène, Comté de L'Islet.—Le cercle agricole de la paroisse de St. Eugène, comté de L'Islet, a été inauguré le 18 mars 1880. Il compte actuellement 82 membres.

Le présent rapport comprend les opérations de deux années. Les sujets suivants ont été traités:

1o. De la vocation agricole, par Mr Auguste Fafard, élève breveté de l'école d'agriculture de Ste. Anne;

2o. Des dommages causés à l'agriculture par l'émigration; par le même.

3o. De l'économie rurale, (2 séances); par le même.

4o. De l'agriculture en général, par le Revd J. X. Méthot.

5o. De l'élevage des moutons, par Eugène Casgrain, Ecr. A. P.

6o. Du drainage; par le Revd. J. X. Méthot.

7o. Campagne des Zouaves Canadiens à Rome, par Auguste Gagné, élève breveté de l'école d'agriculture de Ste. Anne.

8o. De la culture des légumes, par Philippe Gagné, élève de l'école d'agriculture de Ste. Anne.

9o. Colonisation; par le Revd Père Z. Lacasse.

10o. De la culture du blé-d'inde, par le Revd P. Savoie.

11o. De l'émigration aux États-Unis et ses dangers pour la foi; par le même.

Le cercle agricole a célébré la fête du patron des cultivateurs, en mai 1880 et en mai 1881: grand concours de peuple.

En 1880 sermon, panégyrique de St. Isidore, par le Revd Mr. Sanfaçon.

En 1881 sermon: Sanctification du travail, par le Revd Mr. P. Savoie.